



## Résultats du Crédit Agricole Alpes Provence au 31 mars 2022 Communiqué diffusé le 27 avril 2022

- En 2022, le Crédit Agricole Alpes Provence poursuit son engagement pour soutenir tous ses clients
- Un résultat net IFRS consolidé de 23,1 M€
- Des risques maîtrisés et la poursuite d'une politique de couverture prudente
- Un renforcement de la structure financière

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole Alpes Provence, réuni le 26 avril 2022, a arrêté les comptes au 31 mars 2022.

### L'engagement de toute une banque au soutien de ses clients

En M€	31 mars 2021	31 mars 2022	% évolution
Encours de collecte	23 387	24 174	+3,4%
Encours de crédits	17 194	18 190	+5,8%

L'activité commerciale a été soutenue sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2022, le CA Alpes Provence a poursuivi son rôle de banquier assureur et a accompagné ses clients notamment sur l'habitat.

L'encours consolidé de crédits est en hausse de +5,8%, tiré par les crédits habitat (+4,8%) et les crédits d'équipement (+8,3%). La Caisse Régionale enregistre également une hausse de la collecte (+3,4%), notamment sur la collecte monétaire (+1,9%), les livrets (+9,6%) et l'assurance-vie (+3,9%).

Le CA Alpes Provence a poursuivi le développement de l'équipement de ses clients notamment en cartes bancaires (+2%), et en produits d'assurance des biens et des personnes avec un portefeuille de contrats qui progresse de +3,3 % à fin mars 2022.

### Un résultat net consolidé de 23,1 M€

En M€	Comptes consolidés IFRS			Comptes individuels FR		
	Mars 2021	Mars 2022	Evolution sur 1 an	Mars 2021	Mars 2022	Evolution sur 1 an
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>107,1</b>	<b>115,5</b>	<b>7,8%</b>	<b>104,8</b>	<b>106,5</b>	<b>1,7%</b>
Charges de fonctionnement	-69,0	-71,8	4,1%	-61,5	-65,0	5,8%
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>38,1</b>	<b>43,7</b>	<b>14,6%</b>	<b>43,3</b>	<b>41,5</b>	<b>-4,2%</b>
Coût du risque	-2,8	-12,7	345,4%	-2,4	-7,4	204,2%
<b>Résultat Net</b>	<b>22,4</b>	<b>23,1</b>	<b>3,1%</b>	<b>20,3</b>	<b>21,2</b>	<b>4,6%</b>
Total Bilan	24 013	24 255		23 440	23 735	

Dans les comptes individuels de la Caisse Régionale, le Produit Net Bancaire s'élève à 106,5 M€. Il est en hausse de 1,7%.

Malgré le contexte de taux durablement bas, le PNB d'intermédiation (+8,3%) bénéficie de la dynamique commerciale soutenue et des produits issus des refinancements BCE (TLTRO3).

La poursuite de l'équipement de nos clients permet de développer les produits liés aux commissions de produits et services à +5,1%.

Le niveau des charges de fonctionnement progresse de 5,8% au 31 mars 2022.

Le résultat brut d'exploitation affiche une baisse de -4,2% par rapport à mars 2021<sup>1</sup>.

Sur le plan des risques crédit, le taux de créances douteuses et litigieuses est en net recul à 1,40% contre 1,50% au 31 mars 2021.

La Caisse Régionale couvre le risque né (NPL) à 63,6 % au 31 mars 2022.

D'autre part, la Caisse Régionale a également augmenté ses couvertures des créances saines et sensibles par le biais de provisions IFRS 9 pour les porter à 178,1 M€.

Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux a été porté à 89,7 M€, soit une dotation de 2,5 M€ sur le trimestre.

Après prise en compte de la charge fiscale, le Résultat Net individuel s'élève à 21,2 M€ en hausse de 4,6%.

Les comptes consolidés en normes IFRS intègrent les résultats des entités consolidées ainsi que les retraitements propres aux normes IFRS.

Le PNB est en hausse de 7,8% dans les comptes NI.

Le Résultat Net part du groupe aux normes IFRS s'élève à 23,1 M€ au 31 mars 2022.

<sup>1</sup> La conversion d'ORA NPL provisionnées en actions dépréciées pénalisent en NF le PNB de 5 M€, en contrepartie d'une reprise en coût du risque.

## Une structure saine et solide renforcée dans un contexte économique dégradé

La Caisse Régionale a constitué un bilan de liquidité solide permettant de répondre aux besoins de financement de ses clients. Le ratio de liquidité Bâle 3 (LCR) s'élève à 168,3 % au 31 mars 2022.

Conjugué à un ratio CET1 de 21,7% au 31/12/21, niveau largement supérieur aux exigences réglementaires, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence aborde ce contexte inédit avec une assise de solvabilité extrêmement solide.

## Le certificat coopératif d'investissement (CCI)

Le Certificat Coopératif d'Investissement Alpes Provence se valorise à 77,7 € au 31 mars 2022.

L'Assemblée Générale a voté le 29 mars 2022 une rémunération des Certificats coopératifs d'investissement à hauteur de 3,31 € par titre détenu, soit un rendement de 4,18 % sur la base du cours au 31 décembre 2021.

La rémunération des parts sociales de la Caisse Régionale s'élève à 0,34€. Les intérêts aux parts et les dividendes sont distribués le 26 Avril 2022.

## Perspectives

Dans un contexte de sortie de crise sanitaire et d'environnement géopolitique incertain, le Crédit Agricole Alpes Provence, Banque Coopérative, accompagne chacun de ses clients dans une perspective de temps long. Toutes les équipes de la Caisse Régionale sont mobilisées pour soutenir l'économie du territoire, développer sa croissance et se positionne comme un moteur de ses transitions. La Caisse Régionale, au côté de ses clients, diversifie ses activités et conforte ses outils pour conseiller, financer et protéger tous les acteurs du territoire : particuliers, professionnels, agriculteurs, entreprises et collectivités.

Fidèle à ses valeurs, l'Assemblée Générale de la Caisse Régionale a encore attribué en 2022, près de 3 millions d'euros répartis par tiers à :

- la Fondation du Crédit Agricole Alpes Provence qui accompagne des projets dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la santé, du patrimoine et de la recherche,
- CAAP INNOV ECO, fonds de dotation pour le soutien au développement et à l'innovation économique sur ses territoires,
- Ainsi qu'à des actions conduites sur le territoire dans le cadre de notre « Pacte Coopératif Territorial », à dimension sociétale et environnementale.

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Alpes Provence, qui a participé aux mesures de soutien annoncées par le Groupe Crédit Agricole pour ses clients entreprises et particuliers pendant la crise, continuera d'agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société, avec la force de son modèle de banque régionale coopérative et mutualiste.

NYSE Euronext Paris - Eurolist compartiment C - ISIN : FR0000044323  
Responsable de l'Information Financière : Romain BASSEZ (Directeur Financier)  
E-mail : [romain.bassez@ca-alpesprovence.fr](mailto:romain.bassez@ca-alpesprovence.fr)

L'ensemble des informations réglementées sont disponibles sur le site internet [www.ca-alpesprovence.fr](http://www.ca-alpesprovence.fr)